

La SemOp, 4 ans après : retours d'expérience et pistes de développement



Mardi 6 novembre 2018 Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}

Programme

9h00 **Accueil des participants**

9h30 Ouverture des travaux et présentation des principales caractéristiques de la SemOp

Par **Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl, député du Jura, administrateur de la SemOp Doléa

10h SemOp, quelles opportunités pour les élus locaux ?

Quatre ans après la loi et trois ans après les premières créations, le recours à la SemOp s'élargit à de nouveaux secteurs. Dès lors, il sera question :

- des objectifs amenant à la création d'une SemOp
- de la procédure de sélection et de la négociation avec les candidats
- du rôle de la collectivité dans la gouvernance de la SemOp

Avec la participation de :

Jean-Marie SERMIER, président de la Fédération des Epl, député du Jura, administrateur de la SemOp Doléa

Alain BELLAMY, vice-président de Chartres Métropole, président de la SemOp Chartres Métropole Eau

Cécile DUMOULIN, vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

Alain FAUCONNIER, maire de Saint-Affrique, Président de la SemOp Saint Aff'0

Philippe LE RAY, président de Auray Quiberon Terre Atlantique, président de la SemOp Golf de Saint-Laurent

Arnaud LECUYER, président de Dinan Agglomération

11h30

SemOp, quelle appropriation par les opérateurs et les financeurs ?

La SemOp permet d'intégrer la collectivité territoriale à la gouvernance d'une société de projet. Les opérateurs et les financeurs de SemOp échangent sur :

- la gouvernance partagée de la SemOp avec la collectivité
- le modèle économique et le financement de la SemOp
- le fonctionnement opérationnel de la SemOp (sous-contrats et personnels)

Avec la participation de :

Nicolas BAUME, directeur général de la SemOp Foch Sully
Isabelle BONNAUD-JOUIN, responsable de l'Economie Mixte à la Caisse des Dépôts

Aurélien DELEU, directeur de marché Logement social et Epl d'Arkéa

Jérôme NETTER, directeur général de la SemOp du Loup Pendu

13h Déjeuner

14h30

SemOp, quelle analyse des experts ?

Les experts juridiques et financiers conseillent les collectivités dans l'élaboration de leur projet. Ils témoignent des variables clés, telles que :

- les éléments constitutifs de l'appel d'offres
- le partage et la répartition des risques
- l'évolution du périmètre de la SemOp
- la fin du contrat et la dissolution de la société

Avec la participation de :

Grégory BERKOVICZ, avocat associé principal du cabinet GB2A

Sabine CALLIES, juriste au Pôle Collectivités Locales, de la Fédération des Epl

Marion DELAIGUE, avocat associée du cabinet Latournerie Wolfram Avocats

Thierry LEDUNOIS, directeur de mission – Associé de FCL Gérer la Cité

Plan d'accès

Maison de la Chimie
28 Rue Saint-Dominique
75007 Paris

Pour s'y rendre :

- > Métro :
Invalides (lignes 8 et 13)
- > RER :
Invalides (ligne C)

